

jeudi 13 juillet 2023

# Appel à candidatures de création et médiation de projets artistiques de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles (43)

Dans le cadre d'une convention territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC), la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles convie un artiste ou collectif de professionnels à une résidence de création et de médiation de projets artistiques d'une durée de 12 semaines.

## Le projet de résidence

Dans le cadre des conventions EAC (CTEAC), la CCPCP a mené plusieurs actions auprès du jeune public (des sept écoles publiques, du collège et du centre de loisirs comprenant un pôle ados) et de publics spécifiques (les résidents de deux Ehpad, d'instituts spécialisés tels qu'une MECS et un foyer pour adultes en situation de handicap).

La CCPCP a une politique culturelle très forte : elle compte 12 bibliothèques ou points lecture et propose une saison culturelle depuis une dizaine d'années. Elle emploie également trois agents au service culture, une chargée de mission culture, une intervenante musicienne en milieux scolaires et une coordinatrice des bibliothèques.

Cet appel à candidature intervient dans le cadre de « la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle » proposée sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles de 2023 à 2026. Les différents partenaires sont l'Etat, représenté par le ministère de la Culture (DRAC) et l'Education nationale, la Région d'Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil départemental de Haute-Loire, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles.

La résidence s'adresse à tous les artistes ayant une pratique professionnelle dans la création artistique de savoir-faire, tels que la vannerie, la poterie, le tissage, chant, théâtre…etc.

#### Le calendrier

- 1. DIFFUSION DE L'APPEL À CANDIDATURE30 juin 2023
- <sup>2.</sup> DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES31 juillet 2023
- $^{3\cdot}$  RÉUNION DU JURYDébut septembre (avec les partenaires financiers)
- 4. DÉMARRAGE DE LA RÉSIDENCE MISSIONJanvier 2023

# Informations supplémentaires

Le détail de l'appel à candidatures pour la résidence est à retrouver <u>sur ce lien</u>.

## Contact

Dossier à transmettre sous format pdf avant le 31 juillet 2023, à Coraline PARIS <u>culture@ccpcp.fr</u>

Dernière édition : 26 nov. 2025 à 19:24

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-candidatures-de-creation-et-mediation-de-projets-artistiques-de-la-communaute-de-communes-du-pays-de-cayres-pradelles-43